

Compte rendu du conseil municipal du 30/03/2017

Début de la séance à 20h30

Secrétaire de séance : Monique Claverie

Présents : Didier Sarciat, Jean Michel Yvora, Monique Claverie, Eric Bertran, Eric Larroquette, Lilian Capéra, Marilyne Lassalle, Francis Planté

Absent excusé ayant donné pouvoir : Yvon Loubelle à Didier Sarciat. Dominique Fialon à Jean Michel Yvora

Absent : Pierre Lasserre

Approbation des comptes de gestion et administratif 2016 - Budget principal de la Commune, budget du pôle Médico-commercial et Budget photovoltaïques:

L'adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires présente les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016 de la commune et du Pôle Médico-commercial qui sont en tout point conformes aux comptes de gestion présentés par notre Trésorière avec les résultats suivants :

Budget principal de la Commune				Budget pole Medico-commercial			
<u>Investissement</u>				<u>Investissement</u>			
Dépenses	Prévu :	368 617,41		Dépenses	Prévu :	350 573,00	
	Réalisé :	58 973,75			Réalisé :	148 887,48	
	Reste à réaliser :	254 807,00			Reste à réaliser :	0,00	
Recettes	Prévu :	368 617,41		Recettes	Prévu :	350 573,00	
	Réalisé :	140 618,12			Réalisé :	2 673,00	
	Reste à réaliser :	76 126,00			Reste à réaliser :	0,00	
<u>Fonctionnement</u>				<u>Fonctionnement</u>			
Dépenses	Prévu :	782 241,41		Dépenses	Prévu :	250 688,00	
	Réalisé :	577 170,13			Réalisé :	30 354,01	
	Reste à réaliser :	0,00			Reste à réaliser :	0,00	
Recettes	Prévu :	782 241,41		Recettes	Prévu :	250 688,00	
	Réalisé :	812 453,67			Réalisé :	28 377,42	
	Reste à réaliser :	0,00			Reste à réaliser :	0,00	
<u>Résultat de clôture de l'exercice</u>				<u>Résultat de clôture de l'exercice</u>			
Investissement :		81 644,37		Investissement :		-146 214,48	
Fonctionnement :		235 283,54		Fonctionnement :		-1 976,59	
Résultat global :		316 927,91		Résultat global :		-148 191,07	

Budget Photovoltaïques			
<u>Investissement</u>			
Dépenses	Prévu :	127 000,00	
	Réalisé :	0,00	
	Reste à réaliser :	127 000,00	
Recettes	Prévu :	127 000,00	
	Réalisé :	0,00	
	Reste à réaliser :	127 000,00	
<u>Fonctionnement</u>			
Dépenses	Prévu :	2 860,00	
	Réalisé :	53,54	
	Reste à réaliser :	0,00	
Recettes	Prévu :	2 860,00	
	Réalisé :	2 852,79	
	Reste à réaliser :	0,00	
<u>Résultat de clôture de l'exercice</u>			
Investissement :		0,00	
Fonctionnement :		2 799,25	
Résultat global :		2 799,25	

Adoptés à l'unanimité

7 - Délibération pour la modification de l'Indice Brut Terminal des indemnités des élus

Considérant que la strate démographique de la commune de Saubusse est comprise entre 500 et 999 habitants depuis le renouvellement de l'Assemblée délibérante, le taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique peut être appliqué pour l'indemnité au maire et adjoints au maire qui est, selon cette strate de 8.25 %

Adopté à l'unanimité

8 - Délibération pour l'augmentation des indices bruts à l'échelon supérieur des agents en CDI

Monsieur le Maire expose qu'il serait favorable au réexamen de la rémunération des agents étant sur des contrats à durée indéterminée, non titulaires à temps non-complet, rémunérés sur le grade d'adjoint technique de 2ème classe, et ayant plus de 3 ans d'ancienneté sur ce type de contrat. Il propose une revalorisation de rémunération qui pourrait correspondre à un changement d'indice brut se trouvant sur l'échelon aussitôt supérieur de l'échelle de référence de ce cadre d'emploi.

Adopté à l'unanimité

9 - Délibération de versement d'une subvention de fonctionnement pour le Budget CCAS

Le budget CCAS n'ayant pas de ressources propres autre que le subventionnement communal, il est demandé de verser une subvention anticipée de 3000 €, avant le vote du budget 2017.

En effet, le budget CCAS doit régler les dernières factures des dépenses liées aux colis de Noël, et n'a plus de ressources suffisantes pour le faire.

Adopté à l'unanimité

10 - Délibération sur la fixation du montant des attributions de compensation des communes de MACS, résultant du transfert de compétences de Zones d'Activités Économiques et de promotion du Tourisme

Les statuts de la Communauté de communes ont été modifiés et mis en conformité conformément aux dispositions de la loi Notre, par délibération en date du 27 septembre 2016 et approuvé par arrêté préfectoral n° 989/2016 du 29 décembre 2016.

En ce qui concerne les transferts de charges liés au transfert de la compétence en matière de création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire : d'approuver le montant des attributions de compensation de la commune à compter du 1er juillet 2017, soit d'un montant nul pour la commune de Saubusse pour ZA Jouendema n'étant pas à ce jour viabilisée. Cette viabilisation sera donc dans l'avenir de la compétence de Macs.

Adopté à l'unanimité

En ce qui concerne les transferts de charges liés au transfert de la compétence en matière de promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme : d'approuver le montant des attributions de compensation de la commune à compter du 1er janvier 2017, soit de 1500 euros par an.

Adopté à l'unanimité

Divers :

Hangar Photovoltaïque le terrassement a été réalisé, fondations et montage du hangar prévu dans les mois qui suivent.

Commémoration des 30 ans du trinquet prévue en fin d'année 2017.

Demande de la Société Jet Sensation Glisse de pouvoir mettre ses bateaux ou jet ski à l'eau à la cale de Saubusse.

Mise en place de containers collectifs en remplacement des containers individuels par le Sitcom sur les routes départementales extérieures à l'agglomération pour des raisons de sécurité, les véhicules de ramassages ne pouvant pas s'arrêter sur les voies hors agglomération (Route du Plé et Route d'Escorneboeuf)

Il est signalé une vitesse excessive sur la route d'Escorneboeuf et notamment à l'approche du lotissement du Prada, une concertation avec le département est sollicitée pour envisager une solution.

Manifestations à venir : <http://saubusse.fr>

Le 01/04/17 Exposition photos médiathèque de BELUS Organisée par l'Association Culturelle Sibusate.

Alain MARIE expose ses oeuvres datant des années 70, Noir et blanc argentiques durant tout le mois d'avril. Photos démontrant le coup d'oeil et la sensibilité de l'auteur. Heures d'ouvertures de la médiathèque de BELUS : lundi, mercredi, jeudi de 16h.30 à 18h30 et samedi 10 h à 12 h.

Le 23/04/17 : 1er tour Elections Présidentielles

Le 07/05/17 : 2ème tour Elections Présidentielles

Devenez assesseur du bureau de vote de Saubusse [Signalez vous à l'aide du formulaire de contact en ligne sur le site en ligne rubrique Municipalité/elections](#)

Le 01/05/17 : Course cycliste de l'USD

Le 20/05/17 : Concours de peinture de Saubusse à la salle des fêtes (le 20 et le 21 mai)

Le 03/06/17 : Animations festivadour à partir de 11h00.

Le 03/06/17 : Inauguration Chemin de halage, manifestation FestivAdour et départ course des 3 rivières

Le 16/06/17 : Fêtes de Saubusse (16/17/18 juin)

Le 14/07/17 : Fêtes du 14 juillet

Le 16/07/17 : Vide grenier organisé par l'association Culturelle et l'association Sainte Thérèse avec le concours des jeunes de l'association Concordia

Clôture de la séance à 22h00

